



**Fraternité - Travail - Progrès**

**République du Niger  
Région de Tahoua  
Département d'Illéla  
Commune rurale de Tajaé**

# **Monographie de la Commune Rurale de Tajaé**

**Elaborée par la DDAT/DC/Illéla  
Avec l'appui de la commune rurale de Tajaé**

**Octobre 2005**

## Introduction

Ce document est le résultat d'une recherche documentaire et d'un diagnostic participatif conduit par la direction départementale de l'Aménagement du Territoire et développement Communautaire (DDATDC) d'Illéla en collaboration avec les services techniques départementaux au niveau de tous les villages de la Commune Rurale de Tajaé avec l'appui de ladite commune.

La présente étude monographique a pour objectif de cerner la problématique de développement de la commune rurale de Tajaé et mettre à la disposition des autorités communales des informations et des renseignements récents leur permettant de s'orienter dans le choix des actions de développement à mettre en œuvre.

Elle servira également de document de référence à tous les acteurs et partenaires au développement. Bien entendu, elle ne substitue pas à un plan de développement.

En espérant être d'une grande utilité aussi bien pour la commune que pour les partenaires à la coopération décentralisée surtout en ce moment précis où le pays est entré dans un processus de décentralisation. La DDAT/DC adresse ses remerciements aux autorités communales qui ont bien voulu accepter le financement de cette étude, à la population pour sa disponibilité lors des enquêtes malgré les multiples préoccupations du moment, aux autorités administratives et coutumières pour leur soutien constant.

## 1. Identification de la commune

En 2002, la nouvelle loi 2002-014 du 11 juin 2002 crée 265 communes dont 52 communes urbaines et 213 communes rurales et complétée en 2003 par la loi N°2003-035 du 27 août 2003 portant composition et délimitation des communes parmi celles ci figure la commune Rurale de Tajaé. La commune compte onze (11) conseillers municipaux.



Ibro Handjar, Maire de Tajaé (mars 2007)

### 1.1 Localisation géographique

Situé à environ 30 km au sud du département d'Illéla, la commune rurale de Tajaé est l'une des trois communes que compte le Département. Elle est limitée :

- A l'Est par la Commune Rurale de Alakaye et la Commune Rurale de Malbaza ;
- A l'Ouest par la Commune urbaine d'Illéla ;
- Au Nord-Est par la Commune Rurale de Badaguichiri ;
- Au Sud par le département de Birni N'konni (Malbaza et Tsernawa)

La commune rurale de Tajaé est à environ 500 km à l'est de Niamey la capitale du Niger.

L'accès à la commune est facilité soit par le tronçon bitumé (RN29) qui relie la ville de Tahoua à celle de Birni N'konni en virant à partir de Awillikiss sur 7 km du côté ouest, soit en passant par Illéla.

La superficie de la commune rurale de Tajaé est estimée à 506 km<sup>2</sup>.

Elle compte aujourd'hui vingt sept (27) villages et tribus.

### 1.2 Cadre physique

#### 1.2.1 Relief et climat

La commune rurale de Tajaé est caractérisée par un climat tropical sahélo-soudanien. Elle est comprise entre les isohyètes 300 à 450 mm. Les pluies durent 3 à 4 mois avec une intensité enregistrée au mois d'août et début septembre. Les hauteurs pluviométriques varient entre 300 et 400 mm. Les précipitations sont

aléatoires et variables suivant les années et souvent mal réparties dans l'espace et dans le temps. Elles peuvent atteindre 600 mm en année normale

Trois saisons caractérisent la commune à savoir :

- La saison sèche et froide (Sayyi) de novembre à février
- La saison sèche et chaude (Ranni) marquée par un vent chaud de mars à mai caractérisée par des températures avoisinant 45° ( maximum 43°,et minimum 10°4).
- La saison pluvieuse (Damana) de juin à octobre qui se caractérise souvent par des tempêtes de sables provoquant de la brume sèche ou de la brume de poussière.

Le caractère accidenté du relief favorise l'érosion hydrique responsable de la formation et de la création des nombreux koris menaçant les habitations (Tajaé sédentaire) et les zones de cultures.

- Les principales contraintes climatiques sont :
  - Faiblesse, irrégularité et mauvaise répartition des pluies
  - Forte température favorisant l'évapotranspiration
  - L'érosion hydrique et éolienne provoquant la dénudation et l'ensablement des terres cultivables

**Tableau N°1** : Evolution des hauteurs pluviométriques à la station de Tajaé (2003-2004)

Postes	2003		2004		Ecart	
	Hauteur	Nbre de jour	Hauteur	Nbre de jour	Hauteur	Nbre de jour
Tajaé	466	24	268	22	-198	-2

### 1.2.2 Sols

Les principaux types de sols rencontrés sont :

- sols de glaciés
- sols calcaires (plateaux)
- sols sablo-argileux
- sols sableux dunaires qui restent les plus dominants
- les potentialités sont :
  - Importante disponibilité en sol dunaire favorable aux cultures et propices à l'élevage
  - Présence dans les vallées et les bas-fonds des sols sablo-argileux très fertiles et nécessaires aux cultures maraîchères

### 1.2.3 Végétation et Faune

❖ Le couvert végétal est de type sahélien. la végétation de la commune rurale de Tajaé se caractérise par trois strates :

- Des steppes arborées composées de : *Balanites aegyptiaca* (Adoua), *Acacia nilotica* (Bagaroua), *Acacia seyal* (Erafi) et *Piliostigma reticulatum* (Kalgo).
- Des steppes arbustives formées de : *Guerra senegalensis* (Sabara), *Combretum micranthum* (Gueza), *Sida cordofolia* (Garmani)

- Des steppes herbacées caractérisées par des graminées vivaces et des annuelles : *Cenchrus biflorus* (*Karanguia*), *Andropogon gayanus* (Gamba), *Aristida mutabilis* (*Tsintsiya*).
- ❖ La faune est en voie de disparition du fait de la dégradation du couvert végétal et de la poussée démographique. Les ressources fauniques de la commune sont essentiellement constituées des rongeurs, des reptiles et des oiseaux migrateurs. Cependant, on y trouve dans la commune des outardes, des pintades sauvages, des sarcelles, des onces, des hérons, etc... On rencontre aussi des écureuils, des lièvres, et des chats sauvages.
- La principale contrainte reste la dégradation continue du couvert végétal due aux actions conjuguées des hommes, des animaux, et des aléas climatiques. Les menaces fréquentes sont surtout le braconnage et le feu de brousse. Le bois constitue la principale source d'énergie pour la population. Il est utilisé dans la construction comme bois d'œuvre et comme énergie domestique dans la plupart des ménages. Cette exploitation abusive du bois surtout le bois vert contribue d'avantage à la dégradation des écosystèmes qui a pour conséquence la disparition de certaines espèces adaptées à ces milieux. Il faut noter aussi, l'absence d'une forêt classée dans la commune pour la préservation et la conservation de certaines espèces menacées d'extinction.

#### **1.2.4 Hydrographie**

La Commune Rurale de Tajaé est traversée par des vallées et des cours d'eaux à écoulements saisonniers. Malgré les dégâts liés aux crues violentes, ces vallées constituent des potentialités importantes pour les activités agropastorales. Elle possède des nombreuses mares semi-permanentes dont : Karayé, Madatta, Bakam, Talaba, Goba, Sabara, Guidan Dimao, Kossori, Binjirmi, Foloa. Ces mares constituent des d'importantes potentialités pour les animaux (abreuvement) et pour les hommes (consommation et la mise en culture)

- Les principales contraintes sont :
  - L'ensablement des mares limitant ainsi leurs aptitudes de stock des eaux et la disparition des certaines.
  - Le surcreusement des lits des koris causant des gros préjudices aux terres agricoles.
  - Insuffisance ou l'absence totale d'épandage des eaux sur les terres de cultures.

## **2. Milieu Humain**

Les premiers habitants de Tajaé étaient des haoussas et des touaregs venus d'Agadez. Les haoussas agriculteurs étaient installés dans plusieurs endroits pour créer des villages. Les touaregs, transhumants, avaient préservé des aires où ils faisaient leur élevage et le petit commerce sous forme de troc avant de s'installer définitivement pour créer leurs villages. Actuellement, la population de Tajaé est composée de touaregs, de haoussas et de peuls.

### **2.1 Situation générale de la population**

La population de la commune de Tajaé avec 27 villages et tribus rattachés et près de 70 hameaux est estimée à environ 50.836 hbts (RGP 2001) Elle est composée de 24456 imposables. On y trouve des Haoussas, des touaregs, des peuls... Le type d'habitat est traditionnel et marqué par des constructions en banco et en paillote.



Habitation et grenier à mil en banco

L'espérance de vie est en deçà de la moyenne nationale qui est de 47 ans. Le taux de mortalité est aussi très élevé compte tenu de la pauvreté de la population. Les habitudes alimentaires sont identiques à celles des autres localités de la région : c'est à dire la prédominance alimentaire est marquée par :

- les aliments en mil, sorgho, et niébé
- les aliments en légumes et féculents.

Le problème de la santé notamment en ce qui concerne la malnutrition est amélioré. Sur le plan religieux, l'islam constitue la principale religion pratiquée par la population. On rencontre quelques rares animistes.

## 2.2 Migrations

Les migrations sont devenues habituelles pour les populations de la commune de Tajaé. On distingue deux (2) types de migration :

- Les migrations internes concernant les mouvements des populations d'une localité vers une autre du pays. Elles sont les plus souvent saisonnières.
- Le second type de mouvement concerne la migration des populations vers d'autres pays notamment la Côte d'Ivoire, le Nigeria, le Cameroun, et la Libye. Cet exode s'observe dans la plupart des cas en saison sèche et fait partie d'une stratégie de gestion de l'insécurité alimentaire mais aussi un moyen de s'enrichir. Les revenus tirés de l'exode sont le plus souvent destinés à l'achat des vivres, aux mariages, à la construction des habitations, à l'acquisition des moyens de production et d'autres dépenses familiales. Actuellement, malgré la situation qui prévaut dans ces pays, les bras valides continuent à pratiquer cet exode.

## 2.3 Typologie alimentaire et problèmes liés à la malnutrition

Les coutumes alimentaires dans l'Ader et particulièrement dans la commune de Tajaé tirent leur source du mode de vie des populations.

En effet, les produits de l'agriculture, de l'élevage et de la cueillette ont servi de base alimentaire à la population.

Le mil constitue l'aliment privilégié des habitants. Il est secondé du sorgho et du niébé. Ces trois céréales réunies font la fierté des populations. Cependant, le maïs et le riz tous deux importés sont aussi associés à l'alimentation.

Par ailleurs, avec la pratique des cultures maraîchères et fruitières, les populations consomment des légumes (tomate, choux, laitues) et des fruits comme la mangue, la goyave et la banane.

Quant aux produits de l'élevage, la viande et le lait sont consommés mais la grande partie est destinée à l'exportation notamment la viande, le bétail sur pied, cuirs et peaux.

Sur le plan nutritionnel, les problèmes rencontrés sont de deux ordres :

- L'inaccessibilité aux produits alimentaires par la faiblesse des revenus ;
- L'insuffisance alimentaire suite à la mauvaise campagne agricole.

Dans les deux cas, la couche la plus vulnérable est celle des enfants de moins de cinq ans et les femmes.

## 3 Organisation et structure sociale

### 3.1 Organisation sociale et traditionnelle

Elle repose principalement sur la chefferie traditionnelle composée de : un chef de canton (Illèla), un chef de groupement touareg (Tajaé) et un chef de groupement peul (Konni) avec deux chefs secteurs et 27 villages et tribus. Ils sont au-dessus de tous les chefs de villages et tribus. L'autorité coutumière est assurée selon le niveau hiérarchique : le chef de canton, des groupements, les chefs de villages ou tribus et les chefs de quartier.

Il existe plusieurs ONG et associations dans la commune, notamment les associations des agriculteurs, des éleveurs, les groupements féminins et les coopératives.

La chefferie traditionnelle est le dépositaire des coutumes et traditions des populations. Elle garantit à ses administrés leurs droits et les incite à s'acquitter de leurs devoirs vis-à-vis de l'Etat et de la collectivité.

**L'autorité coutumière** : elle assiste l'administration publique dans ses fonctions à travers la gestion des conflits fonciers, des conflits familiaux (mariages, divorces, les questions d'héritage), la perception des taxes et impôts, la mobilisation des populations pour les activités de projets, ONG et la gestion des biens communautaires.

En cas de vacance de pouvoir, les élections libres et démocratiques sont organisées par l'administration pour élire un nouveau chef. Le collège électoral est composée selon les niveaux ainsi qu'il suit :

- Quartiers, villages ou tribus : les chefs de famille régulièrement inscrits sur la matrice de recensement de la localité.

- Groupement : les chefs de villages et tribus élus et reconnus par décision administrative.

Au bas de l'échelle de l'autorité coutumière, il existe plusieurs formes d'organisations.

La société civile est organisée et structurée en castes, catégories socioprofessionnelles : des forgerons, des chasseurs, des puisatiers, des maçons architectes, des bouchers, des griots, etc...

Les rapports sociaux sont multiples et créés à l'occasion des mariages, des naissances, des décès, des voyages inter villages et des échanges commerciaux. Ils sont consolidés par les entraides, la solidarité, les travaux communautaires, collectifs ou individuels, les foires, les compétitions genres course des chevaux, la lutte, etc... L'avènement du pluralisme politique au Niger, a permis aussi l'émergence des nombreuses structures politiques et associatives.

### 3.2 Organisation communale

Les lois 2002-12 ; 2002-13 ; 2002-14 du juin 2002 confèrent à la commune la libre administration, la personnalité morale, l'autonomie financière, disposant d'un budget, d'un personnel, d'un domaine public et privé. C'est ainsi qu'elle a la charge de satisfaire les besoins et intérêts communaux en assurant les services publics répondant aux besoins des populations. C'est pour cela que la commune rurale de Tajaé dispose d'un plan local de développement dont le financement est assuré par les populations et par les organismes nationaux et internationaux, et les partenaires de la commune. Elle dispose d'un conseil municipal composé de 11 conseillers élus dont deux femmes et 3 conseillers de droit avec voix consultatives qui sont les chefs traditionnels. Ce conseil a un organe exécutif composé du maire et de son adjoint et dispose d'un personnel : le secrétaire général, le receveur municipal, un agent d'état civil, un secrétaire dactylographe, et un manœuvre. Elle ne dispose d'aucun service technique. Le manque de ces services porte préjudice sur l'encadrement communautaire des populations sur les actions de développement.



Galio Goumour  
Secrétaire général de la commune de Tajaé (mars 2007)



### **3.3 ONG et Associations**

Les Ong intervenants dans la commune rurale de Tajaé sont :

- Care internationale
- COSPE (fonds Italie-CILSS)
- IVDES
- Corps de la paix
- CONCERN
- Kokari
- JICA
- CROIX ROUGE

Les projets :

- Fonds Italie – CILSS ;
- PAC ( Programme d'actions communautaires)

Dans le domaine associatif, il est difficile de cerner le nombre des associations qui existent dans la commune de Tajaé. Mais, comme associations corporatives nous pouvons citer :

- Les associations islamiques ;
- Les associations féminines (AFN : association des femmes du Niger)
- Les associations des commerçants, transporteurs, des artisans, des bouchers ;

Comme association de développement, il n'y a aucune institution de micro finance.

### **3.4 Coopératives et Groupements**

Dans le cadre du mouvement coopératif, la commune compte plusieurs types de coopératives et groupements. Concernant les coopératives, les plus actives sont les coopératives maraîchères de Zoraré ( Sabara)

Pour le cas des groupements, il existe toute une multitude, mais les groupements féminins sont les plus nombreux de par la nature de leur création qui est motivé par les crédits dans le cadre du programme spécial et d'autres projets et ONG opérant dans la commune.

## **4 Situation socio-économique**

### **4.1 Agriculture**

L'agriculture constitue la principale activité de subsistance des populations de la commune. Elle est de type traditionnel et est pratiquée de façon extensive. Les principales spéculations pour les cultures hivernales sont : le mil, le sorgho, le niébé et l'arachide. Les superficies cultivées sont très réduites à cause de la nature des sols qui sont en majorité des sols de glakis. Pour augmenter les superficies de culture dans cette zone, les populations sont obligées de déplacer des tonnes de pierres ou de récupérer des terres dégradées par des techniques CES/DRS (Zaï, demi-lune, cordons des pierres, etc. ...) Néanmoins, les populations arrivent quand même à pratiquer les cultures de contre saison dont les spéculations sont : l'oignon, le coton, les doliques, le chou, la tomate et les tubercules. Les superficies cultivées

varient d'année en année en fonction des facteurs climatiques dont le plus important reste la pluviométrie.

#### **4.1.1 L'accès à la terre**

L'héritage, le métayage, l'achat et la donation constituent les principaux modes d'acquisition des terres de culture dans la commune de Tajaé.

Aujourd'hui du fait essentiellement de la pression exercée sur les terres cultivables et l'explosion démographique, la jachère tend à disparaître de l'agrosystème.

#### **4.1.2 Equipements agricoles**

Les principaux matériaux d'exploitation sont la houe, l'hilaire, le coupe-coupe, la machette et le râteau.

#### **4.1.3 Les intrants agricoles**

Il s'agit des semences, des produits phytosanitaires et des engrais (minéraux et organiques). Les efforts des populations concernent les variétés traditionnelles de semence et la fumure organique (crottes des chèvres et bouse des vaches)

#### **4.1.4 Auto – encadrement**

L'encadrement est assuré par le service agricole départemental. La commune dispose d'auto encadreurs notamment les brigadiers formés par l'Etat et certains projets. La commune rurale de Tajaé ne dispose d'aucun agent spécialisé dans le domaine de l'agriculture à son service.

#### **4.1.5 Organisation du travail agricole**

Il y a 2 types d'organisations de travail :

- Le travail familial consiste pour le chef d'exploitation à l'utilisation de la main d'œuvre familiale. Ce sont le plus souvent les petits exploitants à petites superficies et à moindres moyens qui sont concernés par cette forme d'organisation.
- Le travail salarial : ce sont généralement les exploitants ayant d'importantes superficies, des moyens substantiels, et une main d'œuvre insuffisante pour couvrir les besoins de culture qui s'adonne à cette forme d'organisation.

#### **4.1.6 Les infrastructures agricoles**

La commune rurale de Tajaé possède un certain nombre d'infrastructure agricole notamment les magasins de stock.

#### **4.1.7 Bilan de la campagne 2004-2005**

La commune rurale de Tajaé est confrontée à un problème de dégradation des terres par l'érosion hydrique et éolienne auquel s'ajoute l'insuffisance pluviométrique, le surpâturage et l'explosion démographique. Cette situation se traduit par un déséquilibre entre les besoins des populations et la quantité de production agricole. Ces phénomènes inquiètent les populations rurales dont la survie est directement menacée.

La nécessité de trouver des solutions efficaces et durables s'avère alors nécessaire pour la conservation et la gestion du potentiel de production agro-sylvo-pastoral.

La campagne agricole 2004- 2005 n'a pas du tout répondu aux attentes des populations.

➤ **Les Principales contraintes liées à ce secteur sont :**

- Physique : désertification, la faiblesse et l'irrégularité des pluies, la pauvreté des sols, glacification des terres de cultures
- Technique : baisse de la fertilité des terres, l'absence d'une technologie moderne qui donnerait aux agriculteurs les meilleures garanties contre les aléas climatiques, la persistance des techniques culturales traditionnelles, absence du personnel d'encadrement et des moyens logistiques.

➤ **Les potentialités relevées sont :**

- Bonne disponibilité des ressources humaines mais très sous employées en dehors des activités agricoles qui n'occupent que les trois(3) à cinq (5) mois de l'année ce qui explique les pratiques de l'exode rural
- Existence des terres irrigables
- Existence des vallées et des bas-fond où les terres sont relativement fertiles.

## **4.2 Elevage**

L'élevage constitue la seconde activité très importante des populations après l'agriculture. Elle est pratiquée de manière extensive et domestique. Le cheptel de la commune de Tajaé est estimé à 45.332,8 UBT.

L'encadrement technique est assuré par le service départemental de l'élevage. La commune est sans agent d'élevage.

### **4.2.1 les principales maladies**

Les pathologies rencontrées sont notamment le charbon, la pasteurolose, la pseudo peste aviaire, et les maladies parasitaires.

### **4.2.2 Equipement de base**

La commune de Tajaé ne possède pas d'infrastructure dans ce secteur : abattoir, abreuvoir moderne.

les moyens d'abreuvement

De manière générale, tous les points d'eau constituent un cadre d'abreuvement du cheptel. A savoir : les mares, les puits traditionnels, les puits cimentés et les forages.

### **4.2.3 Les contraintes de l'élevage**

Les contraintes de ce secteur sont de plusieurs ordres malgré les potentialités existantes (eau et la surface) :

- Physiques : climat rude, (faible pluviométrie), inadéquation point d'eau / pâturage, les feux de brousse, prolifération des mauvaises herbes sur les aires de pâturages, disparition des certaines espèces très appréciées et **enfin**.
- Socio-économiques : insuffisance de pâturages, occupation des espaces pastoraux, manque des couloirs de passages, insuffisance des aires de pâturages, gestion de l'espace rural qui fait l'objet d'une concurrence entre l'agriculteur et l'éleveur du fait de la poussée démographique, persistance des conflits agriculteurs - éleveurs.

- Techniques : persistance des techniques traditionnels d'élevage, insuffisance d'intrants zootechniques, fréquence des épizooties, insuffisance des puits pastoraux, absence d'encadrement.

**Tableau N°2** : Nombre du cheptel en 2005

Espèces	Têtes	UBT
<b>Bovins</b>	<b>25.032</b>	<b>20.025,6</b>
<b>Ovins</b>	<b>31.697</b>	<b>4.754,5</b>
<b>Caprins</b>	<b>43.398</b>	<b>6.509,7</b>
<b>Camelins</b>	<b>6.651</b>	<b>11.581,2</b>
<b>Asins</b>	<b>4.650</b>	<b>2.325</b>
<b>Equins</b>	<b>114</b>	<b>136,8</b>
<b>TOTAL</b>		<b>45.332,8</b>

Source : résultats enquête socioéconomique

### 4.3 Environnement

Nous aborderons simplement les aspects relatifs au mode d'accès, à l'exploitation et à l'encadrement.

#### 4.3.1 Mode d'accès

Il est étroitement lié au type des ressources : pour les ressources végétales, notamment les ligneux, l'accès est réglementé par les textes en vigueur dont la loi N°74-7 du 4 mars 1994 fixant le régime foncier. Quant à la chasse, elle est réglementée par la loi N°97-446 DRN/MH/E du 19 décembre 1997 déterminant les périodes d'ouverture et de fermeture de chasse au Niger.

En ce qui concerne les mares et les pâturages naturels, l'accès est généralement libre.

#### 4.3.2 Le système d'exploitation

Dans la plupart des cas, l'exploitation des ressources est anarchique et individuelle, surtout pour les ressources végétales (les ligneux en particulier)

#### 4.3.3 Encadrement technique

Il est assuré par le service départemental de l'environnement (DDE)

### 4.4 Education

Sur le plan éducatif, la commune dispose en 2004-2005 de 44 écoles primaires avec 3660 élèves dont 1084 filles, soit 29,61 % de l'effectif total. Quant aux infrastructures, on dénombre 71 classes dont 25 classes en paillotes.



Ecole primaire de Tajaé Nomade (mars 2007)

La population scolarisable pour l'année scolaire 2004-2005 est estimée à 4460 élèves et le taux de scolarisation brut est de 82,06 %. Quant au taux spécifique de scolarisation, il est de 117,89 % chez les garçons et 47,65 % chez les filles. Au vu de cette disparité entre les deux sexes, il y a lieu d'entreprendre les campagnes de sensibilisation pour la scolarisation des jeunes filles.



Ecole primaire de Tajaé nomade. Année scolaire 2006-2007  
Classe de CE1 : Effectifs 49 élèves dont 28 filles et 21 garçons

Le secteur pédagogique de Tajaé couvre la commune de Tajaé et une partie de la commune d'Illèla.

Sur le plan alphabétisation pour la même campagne, aucun centre n'a été ouvert.

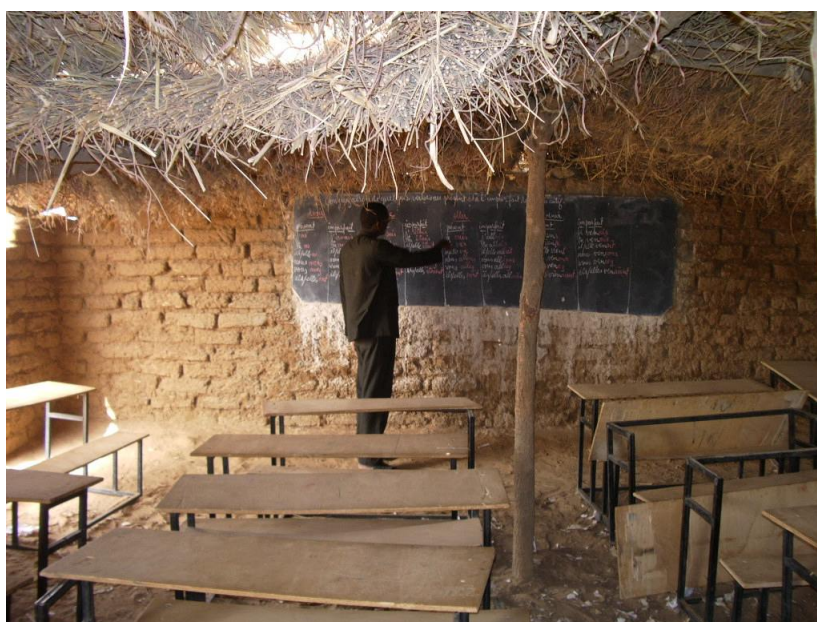
Sur le plan enseignement secondaire, la commune ne disposait d'aucun collège d'enseignement général jusqu'à l'année scolaire 2004-2005.

Depuis 2005-2006 trois classes de collège (2 classes de 6<sup>ème</sup> et 1 classe de 5<sup>ème</sup>) en paillote ont été créées.

Un terrain attenant sert pour les activités sportives. Un puits, avec abords sécurisés, est en cours de construction à proximité.



Collège en pailote (mars 2007)



Intérieur d'une salle de classe du collège (Classe de 6<sup>ème</sup>)

- Les contraintes majeures sont : le mauvais état des infrastructures et équipements existants du à leur ancienneté, insuffisance du personnel enseignant, fort taux de déperdition scolaire.
- Les potentialités existantes : importante population en âge de recrutement.

## 4.5 Santé

### 4.5.1 Formation sanitaire

La commune rurale de Tajaé dispose d'un seul centre de santé intégré (CSI), d'une maternité créée par l'ONG CONCERN, et quatre (4) cases de santé dont 3 fonctionnelles. Le personnel de cases de santé est contractuel communément appelé agent de santé communautaire (ASC)



Centre de Santé Intégré de Tajaé (mars 2007)



Maternité de Tajaé (mars 2007)

Le taux de couverture sanitaire opérationnel est 40,77 % et on a 1 infirmier pour 14168 hbts, les femmes en âge de procréer sont de 7.223.

Les maladies les plus fréquentes sont : le paludisme, le rhume, la dysenterie, la rougeole, la méningite, les IRA, la cécité, les maux de ventre, la diarrhée et les dermatoses.

La situation des maladies les plus meurtrières en 2004 est la suivante :

- Rougeole : 317 cas dont 1 décès
- Méningite : 4 cas dont 3 décès
- Paludisme 1218 cas dont 2 décès

#### **4.5.2 Logistique**

Le Centre de santé intégré de Tajaé est doté d'une DT125

- Potentialités : L'instauration à partir de 1997 d'une nouvelle pratique de santé basé sur le recouvrement des coûts de santé : initiative de Bamako.
- Contraintes : le désenclavement du CSI en matière des moyens de communication à travers la mise en place d'un système de radio transmission, absence d'une ambulance pour l'évacuation des malades.



Le personnel du CSI (ici avec des infirmières stagiaires)

## 4.6 Hydraulique villageoise

Sur le plan de l'hydraulique villageoise, la commune de Tajaé dispose environ 30 puits cimentés, 3 forages et plus de 100 puits traditionnels. La commune a une couverture en eau potable de 33 % (référence couverture du département)

## 4.7 Transport

### 4.7.1 Le réseau routier

La commune est traversée par la route bitumée (RN29) qui relie la ville de Tahoua à celle de Birni N'konni, une route latéritique reliant le département de Konni à celui d'Illéla et plusieurs pistes de brousse.

### 4.7.2 Les moyens de transport

Le transport est généralement effectué par les véhicules de transport, les motos, les vélos, les charrettes, et les animaux domestiques.

- Les contraintes sont relatives à un faible réseau routier, au mauvais état des routes, à l'impraticabilité des pistes rendant l'accès difficile surtout pendant la saison pluvieuse.
- Les potentialités sont : importante disponibilité en main d'œuvre pour les travaux d'entretien et de réalisation des pistes et des routes, existence du potentiel en latérite, graviers, et pierres pour la réalisation et l'entretien des pistes



## **4.8 Commerce et artisanat**

### **4.8.1 Le commerce**

Ces deux (2) secteurs restent encore informels. Le commerce est très développé dans la commune de Tajaé. On dénombre seulement cinq (5) marchés hebdomadaires. Les produits commercialisés sur ces marchés sont : les denrées alimentaires (mil, sorgho, maïs, riz, etc.), les tubercules, les articles divers et les produits de première nécessité tels que le sucre, le pétrole, le sel...

Les produits d'exportations sont constitués de bétail, des cuirs et peaux et d'oignon. Les principales destinations sont le Nigeria. Il y a aussi le petit commerce qui est pratiqué par les femmes. On dénombre les vendeuses des beignets, des galettes, de nourritures et articles divers.

### **4.8.2 Artisanat**

L'artisanat est développé dans la commune. Il est généralement pratiqué par les femmes. On rencontre des forgerons, des cordonniers et des sculpteurs.

- Les contraintes de ces deux secteurs : faible capacité d'autofinancement de la majeure partie de la population, insuffisance des capitaux propres, manque des structures organisées pour la vente des produits artisanaux (Coopératives, associations des artisans....)

## **5 Problématique de développement**

Les contraintes et les potentialités existantes dans la commune de Tajaé :

### **➤ Contraintes**

- Insuffisance des terres de cultures
- Insuffisance d'aires de pâturage
- Nappe profonde
- Manque des partenaires au développement (projets)
- Pistes dégradées
- Faible niveau d'organisation des producteurs et absence de circuits de commercialisation par filières
- Faible scolarisation des jeunes filles
- Ensablement des mares
- Insuffisance des infrastructures scolaires en matériaux définitifs
- Difficulté de prise en charge des élèves éloignés des écoles
- Prolifération des mauvaises herbes dans les aires de pâturage
- Insuffisance de la jachère
- Pauvreté des sols

## ➤ **Potentialités**

Les potentialités identifiées sont entre autres :

- Existence des vallées
- Importance de la population du terroir qui est un facteur d'auto-développement
- Importance du bétail dans la zone
- Existence des sites de culture de contre saison
- Existence des bas -fonds favorables aux cultures de décrue

## ❖ **Les Axes stratégiques d'interventions**

Au vu des contraintes et des potentialités de la commune rurale de Tajaé, nous retiendrons comme principaux axes d'interventions suivants :

- Le développement de la production agro-sylvo-pastorale ;
- La construction / réhabilitation des infrastructures socio-économiques ;
- Le renforcement des capacités en gestion communautaire et soutien aux initiatives locales

Proposition des projets

- Projet de récupération de terres de glaciis dans les champs et les aires de pâturage
- Projet de promotion de la petite irrigation
- Projet de renforcement des capacités des producteurs agropastoraux
- Projet d'appui à la commercialisation des produits agropastoraux
- Projet de construction / réhabilitation des routes latéritiques
- Projet de construction / réhabilitation des infrastructures scolaires
- Projet d'approvisionnement en eau potable de la commune de Tajaé
- Projet d'appui à la délimitation et à la matérialisation des couloirs de passage et des aires de pâturage
- Projet d'aménagement des marchés ruraux et des aires d'abattages
- Projet d'appui à la scolarisation des filles
- Projet d'appui à l'entreprenariat jeunesse
- Projet d'appui à la gouvernance locale
- Projet d'électrification des services communaux (Mairie, écoles)

## **Conclusion**

Malgré quelques difficultés, les travaux se sont déroulés dans la satisfaction de tous. Nous remercions une fois de plus la commune pour son apport financier et son soutien moral, ainsi qu'à tout ce qui de près ou de loin ont contribué à la réalisation de cette étude monographique. Pour les insuffisances constatées, nous accueillerons avec plaisir vos observations et suggestions en vue d'améliorer ce document de référence pour la planification des actions de développement de la commune.

**Annexe : Répartition de la population par villages rattachés à la commune**

<b>Nom du Village</b>	<b>Pop imposable</b>	<b>Pop non imposable</b>	<b>Total</b>
<b>Batodi</b>	419	478	897
<b>Faska</b>	2060	1712	3772
<b>Folowa</b>	679	638	1317
<b>Goba</b>	769	757	1526
<b>Guidan Dimo</b>	829	809	1638
<b>Iskitta</b>	633	626	1259
<b>Karaé</b>	976	1272	2248
<b>Kel Aguelal II (Zouraré)</b>	2473	1602	4075
<b>Kel Aguelal III (Sabara)</b>	1615	1152	2767
<b>Kel Assatafane (kalabassami)</b>	621	414	1035
<b>Kel Eguef</b>	484	530	1014
<b>Kel Grett</b>	688	491	1179
<b>Kel Izenane (Chaffa)</b>	1266	825	2091
<b>Kel Talaglag (Azga)</b>	1562	1169	2791
<b>Kossori</b>	890	663	1553
<b>Madatta</b>	719	613	1332
<b>Tajaé Sédentaire</b>	2869	2697	5566
<b>Tajaé Nomade</b>	2397	1786	4183
<b>Tribu peulh Tajaé</b>	1060	791	1851
<b>Total</b>	<b>23009</b>	<b>18362</b>	<b>41362</b>